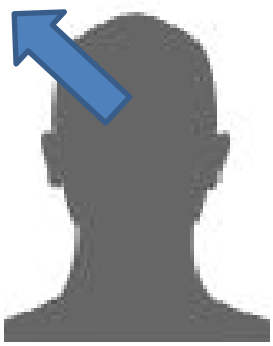

PHOTO DE L'ENFANT

Demande de Kids-ID

(enfants moins de 6 ans)

- Normes pour la photo (www.photopasseport.be) :
  - format **45 x 35 mm**
  - photo récente et d'excellente qualité
  - fond uniforme et de couleur claire
  - visage bien dégagé avec expression neutre et **bouche fermée**
- Inscrivez le **nom de l'enfant au dos de la photo**
- **Collez** la photo dans le coin supérieur gauche, **parfaitement contre les bords de ce formulaire**. Aucune bande blanche ne peut être visible en haut et à gauche des bords de la photo.

Le **parent chez qui l'enfant réside et est inscrit** complète ce formulaire en MAJUSCULES et suit les directives du poste consulaire où l'enfant est inscrit(e).

En fonction de la législation locale sur l'autorité parentale, l'autre parent pourrait également devoir signer la demande.

1. Données personnelles de l'enfant

1. Nom :	
2. Prénom(s) :	
3. Sexe : ☐ Masculin ☐ Féminin	4. Titre de noblesse (si d'application) :
5. Date de naissance :	6. Lieu de naissance (+ pays) :
7. Nationalité : belge	8. Numéro de registre national (si connu) :
9. Adresse (rue, numéro, code postal, commune, pays) :	
10. Numéro de téléphone parent(s), tuteur(s) ou représentant légal :	
11. Adresse e-mail parent(s), tuteur(s) ou représentant légal :	

2. Mes / Nos choix

1. Première langue Kids-ID : ☐ Français ☐ Néerlandais ☐ Allemand
2. Lorsque la Kids-ID sera prête, je veux/nous voulons:
   - ☐ la recevoir par courrier (à mes/nos frais et sous ma/notre responsabilité)
   - ☐ la retirer en personne*
   - ☐ la faire retirer par un tiers*: ……

***La Kids-ID sera détruite si elle n'a pas été retirée au poste consulaire 3 mois après sa livraison.**

3. Raison de la demande

- ☐ première demande de Kids-ID
- ☐ Kids-ID actuelle (bientôt) périmée
- ☐ Kids-ID actuelle perdue
- ☐ Kids-ID actuelle volée. Dans ce cas, je joins le procès-verbal de la police à ma demande.
- ☐ autre raison : ……

4. Je suis/Nous sommes informé(e)(s) que

le traitement et la conservation des données à caractère personnel (données du cadre 1 et photo) en vue de la délivrance des Kids-ID sont régis par la loi belge du 19 juillet 1991 relative aux registres de la population, aux cartes d'identité, aux cartes d'étrangers et aux documents de séjour et sont expliqués dans la rubrique « Déclaration de confidentialité », disponible sur le site du SPF Intérieur.

Signature(s) du/des parent(s)**, tuteur(s)*** ou représentant légal***

Nom et prénom	Lien avec l'enfant	Date	Signature

*** En fonction de la règlementation en vigueur dans le pays de résidence de l'enfant. Voir directives du poste consulaire.*

**** Joindre les pièces justificatives*